

Communauté de communes : Des Canaux et Forêts en Gâtinais			Données Numériques	Plan des gestionnaires
A4	Entretien des cours d'eau non domaniaux	X Le Limetin Fossé des Varennes Fossé de Grand Champ GESTIONNAIRE : DDT45 / SEEF 131 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLEANS		
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	X Forage les Grandes Brières GESTIONNAIRE : ARS Délégation Territoriale du Loiret 131 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLEANS	X	X
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières	X Cimetière communal GESTIONNAIRE : EPCI	X	X
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	X GESTIONNAIRE : DDJSCS 122 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLEANS		
PT2	Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	X Liaison hertzienne Lorris – Montargis, tronçon Noyers – Amilly Zone spéciale de dégagement : hauteur maximale des obstacles 25 m. Décret du 3 décembre 1985 Liaison hertzienne Paris – Bourges, tronçon Rumont – Les Choux Zone spéciale de dégagement : hauteur maximale des obstacles 155 m. Décret du 8 août 1962 GESTIONNAIRE : France Télécom UPR Ouest – DT Centre Val de Loire 18-22 avenue de la République 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS	X	X
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	X Dégagement extérieur de l'aérodrome d'Orléans - Bricy. Altitude maximale des obstacles massifs limitée à 272 NGF. Arrêté interministériel du 30 novembre 1979. GESTIONNAIRE : DGAC	X	X